



COLLEGE FRANÇAIS D'ECHOGRAPHIE FŒTALE

Association Loi 1901 – SIRET 411 994 718 000 46 – NAF/APE : 7219Z
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755940775 auprès du préfet de région d'Île-de-France
Organisme n° 1006 habilité à proposer des actions de DPC



DPC

Recommandations de la Conférence Nationale d'Échographie Obstétricale et Fœtale L'échographie du 2^{ème} trimestre de la grossesse

N° ANDPC : 10062325039

Formateurs : Dr Sylvie KESSLER, Dr Zied TAKALI

PROGRAMME

3 étapes obligatoires

1ERE ETAPE – EVALUATION DES PRATIQUES

EPP à réaliser **IMPERATIVEMENT AVANT LA CLASSE VIRTUELLE** (prévoir 1 heure)

Les modalités et accès à l'espace dédié au téléchargement des clichés vous seront communiqués par mail

2EME ETAPE – FORMATION PRESENTIELLE

Vendredi 2 février 2024

8h30 - 8h45

Introduction et pré-test

8h45 - 9h00

**QUE CONTIENT LE RAPPORT DE LA CNEOF ?
LES PRINCIPES D'UN EXAMEN DE DEPISTAGE**

9h00 - 10h45

EXAMEN ECHOGRAPHIQUE AU 2^{ème} TRIMESTRE EN 2023

- Détail des recommandations CNEOF pour l'écho T2

10h45 - 11h05

ATELIER GESTION DE RISQUE :

Analyse d'un dossier d'événement indésirable d'une pathologie non dépistée en prénatal et ses conséquences.

- Analyse selon la méthode ALARM
- Axes d'amélioration des pratiques

11h05 - 12h20

ATELIER PRATIQUE AVEC PATIENTES

Manipulation, trucs et astuces des formateurs pour la pratique échographique.

12h20 - 12h35

Post test et conclusion

3EME ET DERNIERE ETAPE – EVALUATION DES PRATIQUES

EPP à réaliser **IMPERATIVEMENT UN MOIS APRES LA FIN DE LA FORMATION**

Les modalités et accès à l'espace dédié au téléchargement des clichés vous seront communiqués par mail, un mois après la formation

Adresse de correspondance

CFEF – 3, impasse de la Chaloupe – 56670 RIANTEC
Tél : 07 85 95 43 61 – Email : fmc@cfef.org
Siège social : 128 rue de la Boétie Lot 41 – 75008 PARIS